



ACADÉMIE  
DE GRENOBLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FICHES PÉDAGOGIQUES : REMPACEMENT DE COURTE DURÉE

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

# Cadre de la fiche pédagogique :

Niveau de  
classe 5ème

Être membre d'une communauté scolaire

Durée de l'activité :  
1 à 2h

Comment un nom est-il donné à un collège ?

## Parcours éducatifs :

Parcours :	
Citoyen	X
Éducation artistique et culturelle	
Éducatif de santé : École promotrice de santé	
Avenir	

## Compétences du socle commun mobilisées :

Domaines	
Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer	X
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre	
Domaine 3 la formation de la personne et du citoyen	X
Domaine 4 : les systèmes naturels et systèmes techniques	
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine	

**Points d'attention :** Cette séance a pour but de faire prendre conscience qu'un collège est dénommé dans une concertation entre les acteurs qui sont impliqués dans sa construction et ceux qui vont y vivre.

A partir de la projection du dessin, le professeur explique que tous les collèges ont un nom porteur de sens. Ensuite, il leur explique les modalités d'attribution du nom et, dans une situation fictive, leur proposer une démarche pour faire soumettre un nom pour un collège en construction, en argumentant.

## Descriptif de l'activité

## Objectifs et descriptif de la procédure mise en place :

Cette séance a pour but de faire prendre conscience qu'un collège est dénommé dans une concertation entre les acteurs qui sont impliqués dans sa construction et ceux qui vont y vivre. A partir de la projection du dessin, le professeur explique que tous les collèges ont un nom porteur de sens. Ensuite, il leur explique les modalités d'attribution du nom et, dans une situation fictive, leur proposer une démarche pour faire soumettre un nom pour un collège en construction, en argumentant.

### Phase de mise en œuvre avec les élèves, démarches possibles

Pour télécharger le dessin (page 6 du livret) : [https://educadroit.fr/sites/default/files/Livret\\_2\\_2020.pdf](https://educadroit.fr/sites/default/files/Livret_2_2020.pdf)

### Phase de mise en œuvre avec les élèves, démarches possibles

- Les collèges ont un nom :  
Le professeur énonce que tous les collèges ont un nom. En s'appuyant sur le dessin, il leur demande leur avis sur la proposition du Conseil de la vie lycéenne. Il peut les interroger sur ce qu'ils supposent être les raisons qui ont conduit au choix du nom pour leur collège. Faire réfléchir rapidement sur le sens du nom de leur établissement. Il leur explique que le nom est attribué après l'achèvement de la construction ou parfois bien des années après.

- Les acteurs impliqués dans la construction et le fonctionnement de l'EPLE :  
Il poursuit en indiquant que plusieurs acteurs sont impliqués lors de sa construction : le maire qui est propriétaire du terrain et le conseil départemental qui gère le fonctionnement de l'établissement (le self, les personnels autres qu'enseignants, les transports). Le maire et le conseil départemental travaillent ensemble sur le plan des locaux avec les architectes. Les enseignants et l'équipe de direction sont consultés sur le projet de construction.
- Les modalités d'attribution du nom :  
Le professeur explique que pour l'attribution du nom, le conseil départemental demande son avis au maire et au conseil d'administration (qui rassemble des représentants de la mairie, du conseil départemental, des enseignants, des personnels administratifs, des parents d'élèves et des élèves.) Le maire et le conseil d'administration se mettent d'accord sur un nom après plusieurs réunions. Quand un accord est trouvé, le conseil départemental entérine le nom choisi si ce nom n'est pas fantaisiste comme sur l'affiche.  
  
Il termine en proposant la situation suivante : « **Un collège doit être construit dans la commune, comment pourrait-il s'appeler ?** » Les élèves font des propositions en les argumentant succinctement. Les élèves disposent de la fiche annexe, ils réfléchissent à des personnages ou un lieu. Le professeur peut inviter ses élèves à choisir parmi des personnages célèbres (sportifs, écrivains, femme ou homme politique...). L'argumentation ou la présentation peut être orale ou par groupes qui sélectionnent tour à tour un nom jusqu'à parvenir à ne garder que 5 noms finalistes avant de procéder à un vote pour désigner le nom.
- Travail complémentaire sur une autre heure de travail :  
Si le travail se déroule sur deux heures, il est possible de revenir sur les propositions et d'analyser les choix proposés. Un travail pourrait être envisager pour appeler au sein de l'établissement un espace particulier ou donner aux salles un nom de personnages. Là il serait possible d'envisager comment penser et construire ce projet qui peut permettre de travailler sur l'égalité femmes-hommes, la représentation des femmes dans les sciences, les arts, ...

## Finalités pour les élèves

### Sur une heure de travail

- Lire un dessin
- Comprendre les modalités d'attribution du nom
- Faire des propositions de nom en les argumentant
- Comprendre un processus de choix en travaillant l'argumentation

### Sur deux heures de travail

- Réfléchir à l'organisation d'une consultation pour nommer un espace du collège ou les salles du collège à l'occasion de la journée des droits des femmes ou dans la perspective des JO 2024.

Ressources complémentaires : Fiche annexe

Mots clefs symbolique de l'appellation d'un établissement – valeurs portées par le nom de l'établissement.

Personne-ressource à contacter (mail) : [laicite@ac-grenoble.fr](mailto:laicite@ac-grenoble.fr)